



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 260/2025

AUX ETABLISSEMENTS GOLDEN HOUSE/MAISON IDEALE

Après avoir reçu le contrat du marché n°008/AAC/CGPMP/2025, conclu avec l'AAC/RDC, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent et deux mille six cent quarante-deux, vingt-quatre-centimes (USD 102 642,24) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains sept cent dix huit, cinquante centimes (USD 718,50), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 05/11/2025

Directeur Administratif et Financier



Scellé de l'Etablissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général